

MEMENTO ORIENTATION

CALENDRIER 2022

PHASE 1

4 AVRIL | 14:00 AU 9 MAI | 13:59

Je découvre les formations disponibles en France.

PHASE 2

9 MAI | 14:00 AU 31 MAI | 23:59

Je formule mes demandes.

PHASE 3

1 JUIN | 00:00 AU 1 JUILLET | 14:29

Mon dossier est en cours de traitement.

PHASE 4

À PARTIR DU
1 JUILLET | 14:30

Je consulte le résultat de mes demandes.

Date clé	<u>Du lundi 9 mai au mardi 31 mai 2022</u>
Que faire ?	<u>Saisie des vœux sur SLA (Service en ligne Affectation, ex-TSA)</u>
<p>Pour saisir les vœux de votre enfant sur l'application SLA (ex-TSA), vous devez vous connecter avec votre propre identifiant distribué à votre enfant au retour des vacances de printemps sur l'application Educonnect (https://teleservices.education.gouv.fr/)</p> <p>Une vidéo « pas à pas » est disponible sur le site du collège pour vous guider pendant cette démarche. Vous pouvez la retrouver à l'adresse suivante : https://www.gcourbetpierrefitte.fr/services-numeriques/guide-dutilisation/</p> <p>Si vous avez perdu vos identifiants, vous pouvez les redemander au secrétariat du collège en envoyant un mail à secretariat.courbet@gmail.com et en précisant votre nom, prénom et le nom et prénom de votre enfant.</p> <p>Si vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé, les référents orientation sont disponibles sur plusieurs créneaux d'ici le 31 mai 2022. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat.</p> <p>Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est obligatoire de saisir les lycées de secteur pour des élèves qui demandent une seconde générale et technologique. Les lycées de secteur dépendent de votre lieu d'habitation. Pour les élèves <u>résidant à Pierrefitte-sur-Seine</u>, il s'agit du nouveau lycée de Pierrefitte-sur-Seine et du lycée Maurice Utrillo de Stains.</p> <p><u>Le secrétariat ajoutera aux élèves les vœux de secteur pour ceux qui ne l'auront pas fait conformément aux consignes de la direction académique.</u></p>	

Date clé	<u>Du mercredi 1^{er} juin au 31 juin 2022</u>
Que faire ?	<u>Votre dossier est en cours de traitement</u>
Votre demande est en cours de traitement par les services académiques. La direction de l'établissement sera en mesure d'effectuer d'ultime modification dûment justifiée jusqu'au jeudi 16 juin 2022.	

Date clé	<u>A partir du vendredi 1^{er} juillet 2022</u>
Que faire ?	<u>Je récupère les résultats de l'affectation au collège et je m'inscris au lycée</u>
Les résultats de l'affectation seront distribués aux élèves à l'issue des épreuves du Diplôme national du Brevet. L'horaire sera précisé. La diffusion de l'affectation pouvant parfois prendre du retard, nous vous invitons à surveiller les communications de l'établissement à ce sujet.	
Nous rappelons aux familles que le certificat de radiation, nécessaire pour l'inscription au lycée, est remis à l'élève avec son résultat d'affectation uniquement si les livres scolaires sont intégralement rendus et que les factures de cantine sont régularisées.	
Les inscriptions dans les lycées commencent dès le 1 ^{er} juillet selon les calendriers qu'ils communiqueront. Nous vous rappelons que votre présence et celle de votre enfant est nécessaire pour cette inscription sinon votre enfant perdra sa place.	
Sa présence le jour de la rentrée scolaire, le jeudi 1 ^{er} septembre 2023, est également obligatoire sinon votre enfant pourra également perdre sa place au profit d'un élève sur liste d'attente.	



Votre compte Educonnect vous permettra également de réaliser en ligne la demande de bourse lycée pour l'année scolaire 2022 – 2023. Cette demande peut se faire depuis le téléservice Bourse du 23 mai au 6 juillet 2022.